Eau & Biodiversité
Portail documentaire partenarial

Document généré le 04/07/2025 depuis l'adresse https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/la-conservation-et-le-stockage-des-laminaires0.

La conservation et le stockage des laminaires

La quantité de laminaires ramassée chaque jour par les goëmoniers, pendant les six mois durant lesquels la récolte est autorisée, dépasse largement les possibilités d'absorption quotidienne des usines, d'où la nécessité de stocker le surplus qui sera utilisé pendant les mois où la récolte est interdite. C'est cette opération de stockage qui constitue actuellement le problème majeur de l'exploitation des laminaires. Ces algues, en effet, pourrissent avec une telle rapidité qu'il faut avoir recours à un traitement préliminaire pour assurer leur conservation. En France, le procédé utilisé est le séchage sur la "dune", procédé on ne peut plus archaïque et qui correspond de moins en moins aux besoins d'une profession à la veille de devenir une des activités principales des côtes bretonnes. Aussi m'a-t-il paru intéressant de poser ce problème et d'analyser comment les autres pays l'avaient résolu. Peut-être, ainsi, pourra-t-on faire germer l'idée qui permettra de le résoudre chez nous.

Auteurs du document : Perez, René
Obtenir le document : ISTPM
Thème (issu du Text Mining) : INFORMATION - INFORMATIQUE, MILIEU NATUREL, RISQUES
Date : 1968-06
Format : text/xml
Source : Science et Pêche (0036-8350) (ISTPM), 1968-06 , Vol. 171 , P. 1-8
Langue : Inconnu
Droits d'utilisation : Ifremer, info:eu-repo/semantics/openAccess, restricted use
Télécharger les documents : https://archimer.ifremer.fr/doc/1968/publication-7282.pdf
https://archimer.ifremer.fr/doc/00000/7282/
Permalien : https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/la-conservation-et-le-stockage-des-laminaires0

Evaluer cette notice:

Office International de l'Eau
Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)
OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ